

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:

ATHACK O'MULLIN, Président
JAMES FRASER, Vice-président
Hon. M. H. RICHY, CHARLES ARCHIBALD
W. J. COLEMAN

Bureau principal: Halifax, N. E.

JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES:

North End, Halifax, N. E. Wolfville, N. E.
Lunenburg, N. E. Windsor, N. E.
Canso, N. E. Shediac, N. B.
North Sydney, C. B. Port Hood, C. B.
Edmonton, N. B. Woodstock, N. B.
Lévis, P. Q. Fraserville, P. Q.
Lac Mégantic, P. Q.

Succursale de Lévis,

JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,

J. E. GAUDET, agent.

SUCCURSALE DE LAC MEGANTIC

W. H. Gossip, agent.

CORRESPONDANTS:

Ontario—Ontario Bank.
Québec—Banque de Québec.
Terrebonne—Union Bank of Newfoundland.
St-Jean, N. B.—Bank of New-Brinswick.
New-York—Bank of New-York.
Boston—New England Nat. Bank.
Minneapolis—North Western Nat. Bank.
Londres—Union Bank of London.
Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal: Montreal

ÉTABLIE EN 1894

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000

FONDS DE RÉSERVE 600,000

Bureau de direction:

Jacques Greuter, écr. Président
Géorge Brush, écr., Vice-Président
M. Brécheud, écr.; Wm. Francis, écr.; Chas
Lacaille, écr.; Alph. Leclaire, écr.; A. Provost, écr.
J. S. BOUSQUET, Caissier
Wm. RICHIER, Asst-Caissier
M. ARTHUR GAGNON, Inspecteur

Succursales:

Québec, basse-ville: P. B. DUMOULIN, gérant.
Québec, St-Roch: NAP. LAVOIE, gérant.
Trois-Rivières: P. E. PANNETON, gérant.
St-Jean, Qué.: H. ST-MARS, gérant.
St-Rémi, Qué.: C. BEDARD, gérant.
St-Jérôme, Qué.: J. A. THEBERGE, gérant.
Montréal, rue Ste-Catherine Est: A. FOURNIER, gérant.
Montréal, rue Notre-Dame Ouest: J. A. BLEAU, gérant.
St-Hyacinthe: J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada:

Ontario: Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau-Brunswick: Banque de Montréal.
Nouvelle-Ecosse: Bank of Nova Scotia.
Ile du Prince-Edouard: Merchant's Bk of Halifax

Agents aux États-Unis:

New-York: The National Bank of the Republic.
New-York: Hanover National Bank.
Boston: National Revere Bank.

Correspondants en Europe:

Angleterre: The Alliance Bank Ltd, Londres.
France: Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde.

Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

T. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission.

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1ère classe
franco et en douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

G. EMILE TANGUAY

A. VALLÉE

Tanguay & Vallée

Architectes-Dessinateurs

BUREAUX: 38 RUE ST-EUSTACHE, QUÉBEC.

L'INDUSTRIE DU CUIR A QUÉBEC

Monsieur le rédacteur de la *Semaine Commerciale*.

Je suis l'auteur de "Une lettre du jour de l'an," et en réponse à une correspondance parue le 2 courant dans la *Semaine Commerciale*, et signée "Un tanneur de St-Roch", je désire vous adresser les observations suivantes:

L'industrie du cuir comprend, en général, deux grandes lignes, les tanneries qui transforment les peaux d'animaux en cuir de toutes sortes, et les fabriques, qui façonnent le cuir de mille manières.

1o Je commence par les fabriques qui opèrent sur le cuir, ou les peaux tannées, ce sont les nombreuses manufactures de chaussures. Celles de Québec n'ont pas beaucoup de supérieures, elles sont bien outillées, en ce qui regarde les machines-outils pour confectionner la bottine, bien que la principale machine, le poutoir moteur, soit dans la plupart des cas ancien, défectueux, coûte cher pour le combustible, on pourrait réaliser des profits considérables de ce côté. Dans cette branche encore il y a des harnacheries, un peu de sellerie, mais pas de fabrique de courroies à Québec comme à Montréal.

2o Le tannage. C'est l'art, ou procédé de transformer les peaux crues en cuir, c'est-à-dire, en une substance qui ne se durcit pas en desséchant, souple et imperméable jusqu'à un certain degré, et cela au moyen d'une autre substance appelée "tannin," que l'on fait infiltrer à travers la peau, et pénétrer la gélatine, et qui a pour effet d'empêcher les fibres de se coller et prendre en pain, comme la colle, en séchant, et la peau devenue cuir a conservé son épaisseur, sa souplesse et sa force. Les peaux qui passent au tannage sont les peaux de bœufs, chevaux, chamois, caribous, veaux, chèvres, moutons, etc.

Le cuir est dit "mou" ou ce que l'on l'appelle ici du cuir rouge, ou à "souliers de bœufs"; on fait aussi du cuir "dûr", ou cuir à semelle, et le cuir à courroies de transmission. Le mégissier tanne le cuir à gant, ou bottines extralines. On fait encore, mais pas à Québec, le cuir de Russie; il y a la chamoiserie, et les maroquins.

Le cordonnier opère sur les cuirs mous seulement. Il fend les peaux tannées en rouge; il les teint et les passe au suif; à Québec, il fournit le cuir des chaussures communes, et c'est le "cuir à empeigne du tanneur de St-Roch."

Les cuirs vernissés, employés un peu dans la chaussure, mais surtout dans la sellerie, ont peu d'importance à Québec.

J'arrête ici les expressions techniques, car pour bien faire connaître le tannage des peaux, et leurs transformations subéquentes, il me faudrait une correspondance qui serait trop longue pour le présent, mais qui serait excessivement utile au public québécois, si elle parvenait à lui donner une idée des produits tirés de la peau des animaux. Je me contenterai d'en dire juste assez pour convaincre mon susdit "Tanneur," que je suis pas aussi ignorant qu'il semble le croire, et qu'il pourrait même me consulter avec profit, si sa confiance en lui-même n'était pas exagérée.

J'ajouterai que je ne suis pas le pourvoyeur de la future Cie Mécanique, je ne

suis pas marchand ni manufacturier, et quand bien même je prendrais trois à quatre mille piastres de parts avec l'intention de payer en marchandises, pourvu que mes marchandises soient de première classe et au plus bas prix du marché, vous ne pourriez pas m'en faire un grand crime. D'ailleurs, pensez vous, M. le "tanneur," que la fonderie Terreau, et F.-X. Drolet, qui se proposent de prendre des intérêts dans cette société, ne passeront pas des marchandises à la Cie on paiement des actions? La Cie est formée pour acheter et vendre, pour commercer.

J'admets avec M. le tanneur de St-Roch que Québec a le monopole de la "vache fendue" et du cuir à "souliers de bœufs". Mais dans les cuirs à courroie, les maroquins, cuirs de Russie, et les cuirs fins en général, Québec ne fait rien comme à Montréal; les cuirs vernissés se réduisent à peu de chose.

Notre "tanneur" annonce que M. G. Rochette va faire du cuir à semelle. Vous devez savoir, vous qui êtes si bien renseigné, que le cuir à semelle exige un capital énorme, et que le procédé est très long. Les tanneurs d'Ontario dans cette branche ont été obligés de se syndiquer avec un capital de deux millions. M. G. Rochette est un homme d'affaire, qui a des ressources pécuniaires, c'est surtout un spéculateur heureux, qui cherche à acheter tous les autres tanneurs, ses confrères; il pourrait arriver au succès complet, s'il achète ses rivaux d'Ontario.

M. le "tanneur", le tannage est très important à Québec, mais la chaussure l'emporte de beaucoup. Les manufactures de chaussures de la ville de Québec achètent du cuir pour trois millions de piastres, les tanneurs de Québec ne comptent dans ce chiffre que pour un tiers, soit un million. Ajoutez encore deux millions pour les achats de la harnacherie, la sellerie et les courroies, qui ne se font pas à Québec, voici, M. le tanneur de St-Roch, votre situation: dans la valeur de cinq millions de piastres dépensées à Québec pour achats de cuir, vous fournissez à vos gens un million, soit un cinquième. Gardez donc chez vous, ces fameux bons hommes, qui s'en vont à Ontario instruire les tanneurs de l'ouest et leur montrer le fonctionnement des machines perfectionnées, vous apprendriez peut-être le moyen de vendre aux gens de Québec pour un million de plus.

Qu'on me permette encore un mot sur les machines; la première, la plus importante, c'est le poutoir, la machine motrice, qui actionne toutes les autres machines et à peu d'exceptions près, aucune manufacture, à Québec, n'est pourvue d'engins économiques, et une fabrique de la moindre importance perd de ce chef une somme de 4 à \$500 annuellement. Voici quatre ans que MM. Vidal, Fils & Cie annoncent aux citoyens de Québec l'engin Westinghouse, la machine la plus économique, la plus simple, et qui dépenserait la moitié moins que les engins actuels pour donner la même force. Ces machines sont distribuées dans les campagnes environnant Québec, et donnent des résultats qui dépassent même les promesses faites; cependant, un tanneur modèle, que vous citez comme exemple, M. Wil. Blais, pour économiser \$150 sur le prix d'achat, a préféré tout dernièrement acheter un engin commun, pas de

Quid
essa
onco
tible
V.
briq
factu
teu
qui s
ceux
vos \$
pour
rez p
arato
lionn
capiti
tron
périod
modè
nièro
lo ma
naires
de cri
Un
hostile
lent d
afin d
turer
sers fi
d'impe
dant v
même
gères
Cie.
sieurs
qui fin
machin
grands
chines
dépass
sieurs
va à l'é
Dail
pour les
la harn
rie et les
courroies,
qui ne se
font pas à
Québec,
voici, M.
le tanneur
de St-Roch,
votre situation:
dans la valeur
de cinq
millions de
piastres
dépensées
à Québec
pour achats
de cuir, vous
fournissez à
vos gens un
million, soit
un cinquième.
Gardez donc
chez vous, ces
fameux bons
hommes, qui
s'en vont à
Ontario instruire
les tanneurs
de l'ouest et
leur montrer le
fonctionnement
des machines
perfectionnées,
vous apprendriez
peut-être le
moyen de
vendre aux
gens de Québec
pour un million
de plus.